

## Le fait du jour

# Ces maisons où les adolescents retrouvent goût à la vie

SOS Amitié a tiré la sonnette d'alarme, vendredi : la santé mentale des jeunes se dégrade. Les appels des moins de 14 ans sont en hausse de 40 %, de 2020 à 2022. En Bretagne, six maisons des adolescents accueillent les 12-18 ans en souffrance psychique. Rendez-vous en salle d'attente, à Lorient.

**Dossier réalisé par Sophie Prévost**

● Tinaïg patiente, l'œil sur les belles moulures apparentes. C'est son troisième rendez-vous avec une psychologue de la Maison des adolescents (MDA) de Lorient. La jeune fille de 16 ans est venue d'elle-même, sur les conseils de camarades de classe, déjà habitués à ce lieu de premier accueil. « L'endroit est agréable, les démarches faciles, on ne se sent pas dans un hôpital ». Tinaïg explique s'inquiéter de ses récentes crises d'angoisse. « Elles ont commencé en janvier. Je suis prise de vertiges plusieurs fois par jour et j'ai du mal à respirer. J'ai une grosse charge de travail cette année, il y a tout le temps des contrôles et je me sens stressée. C'est très dérangeant. »

### Les chiffres s'emballent

Comme, Tinaïg, 1 559 jeunes de 12 à 18 ans ont franchi, en 2022, les portes de la grande maison bourgeoise, située à deux pas de la gare de Lorient. Ils ont été reçus dans l'un des cinq pôles du dispositif ambulatoire

adolescents (1), qui a pris ancrage dans ces locaux refaits à neuf il y a huit mois. Les chiffres étaient stables, autour de 1 300 personnes, avant 2020. Ils ont grimpé et sont à saturation cette année. « Certes, le travail de prévention et de liaison (avec les infirmières scolaires, le pôle psychiatrique de l'EPSM Charcot, les urgences pédiatriques du Groupe hospitalier Bretagne Sud ou encore les centres médico-psychologiques) nous amène plus de monde », évoque Yves Coquil, cadre de santé en charge de l'organisation du dispositif ados.

### « Une belle écoute »

Mais il a surtout fallu composer avec de nouveaux pics de fréquentation, à chaque sortie de confinement. « Certains jeunes ont eu du mal avec le retour à l'école et la resocialisation. Faute de suivi pendant la crise covid, les situations psychiques déjà tendues se sont aggravées. Nous avons dû proposer des rendez-vous plus fréquents. » De quoi créer l'engorgement. « Le délai d'attente est passé de deux semaines il y a deux ans

à deux mois aujourd'hui », déplore le chef de service.

La secrétaire Séverine Gudin travaille à la MDA depuis seize ans. La quadragénaire souriante dit avoir senti la pression s'accroître. « Le mal-être est beaucoup moins saisonnier qu'avant. Les coups de fil explosent dès la première semaine de septembre, et on ne connaît plus les creux habituels de l'été. L'angoisse a gagné les plus jeunes, avec des tentatives de suicide dès la 6<sup>e</sup> » (2). Pour Séverine, les parents, eux-mêmes insécurisés, auraient plus de mal à donner des repères à leurs ados. Elle évoque l'exemple de cette collégienne accueillie récemment. « Ses parents boulangers viennent de fermer leur commerce à cause de la flambée des coûts de l'énergie. Leur fille en a été très angoissée ».

Des parents, justement, la salle d'attente en compte quelques-uns, ce mardi après-midi. Il y a Anne, de Plumelec, qui accompagne sa petite dernière de 16 ans. « Emmy broie du noir et a pris du poids depuis que mon mari et moi nous sommes séparés, l'an dernier. Elle va voir une nutri-

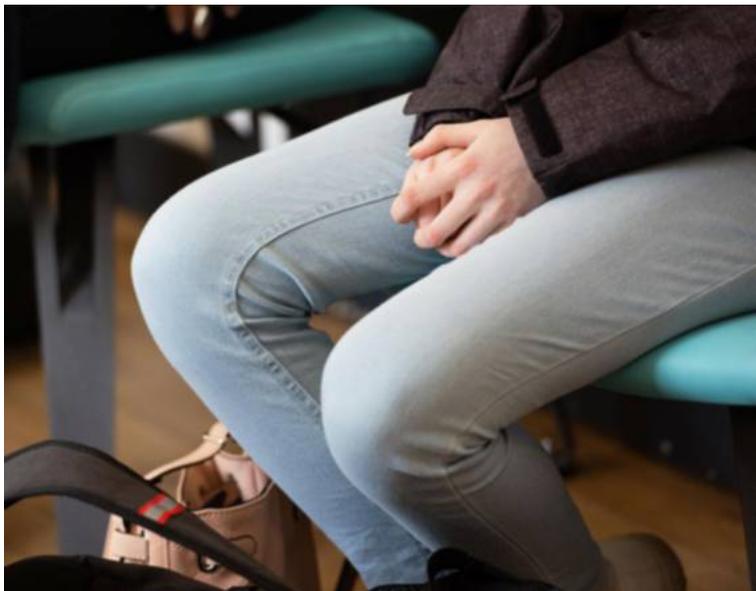
tionniste et a eu un bon feeling avec l'infirmier. J'espère que ça va l'aider ».

« Ici, on bénéficie d'une belle écoute. »

### Espoirs et inquiétude

Pour Corinne, assise à côté du grand Loévan, 16 ans, la situation semble plus compliquée. « Mon fils a été diagnostiqué haut potentiel intellectuel (HPI). Il a décroché en début d'année de seconde, parce qu'il s'ennuyait. Aujourd'hui, il est sous antidépresseurs et passe son temps devant les écrans. Je ne sais pas si la MDA pourra l'aider ».

## Ce que disent les derniers rapports



De mars 2021 à mars 2023, le nombre de consultations pour gestes suicidaires a fortement augmenté dans les services d'urgence en France (+ 79 % chez les 11-14 ans, + 60 % chez les 11-17 ans), notamment chez les jeunes filles Photo Xavier Dubois

### Sophie Prévost

● Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) a dégagé en premier, le 7 mars. Dans un rapport intitulé « Quand les enfants vont mal, comment les aider ? », l'organisme consultatif évoque une demande en hausse des jeunes en matière de santé mentale, confrontée à des ressources difficiles à mobiliser. « Ceci dans un contexte sociétal fortement marqué par les crises de la covid, de la guerre en Ukraine et sur fond d'incertitudes écologiques et d'inquiétudes économiques ». Plusieurs chiffres sont évoqués : dans un sondage pour l'association Psychodon, en mars 2022, un jeune sur quatre déclarait être malheureux et 24 % d'entre eux disaient avoir des pensées suicidaires au quotidien. En deux ans, le nombre de consultations pour gestes suicidaires a fortement augmenté dans les services d'urgence en France (+ 79 % chez les 11-14 ans, + 60 % chez les 11-17 ans), notamment chez les jeunes filles.

### « Un parcours d'obstacles »

« Pour les parents, le parcours de soins est devenu un parcours d'obstacles », insiste encore le rapport.

La baisse de démographie des soignants spécialisés, des infirmiers scolaires trop peu nombreux, une saturation et un manque de coordination du système de soins spécialisés (avec des centres médico-psycho-pédagogiques débordés) : tout concourt à une augmentation des délais et des difficultés d'accès aux soins. Le HCFEA pointe un autre effet induit : « le recours de plus en plus fréquent à des médicaments psychotropes comme prescription de première intention ».

Le 21 mars, la Cour des comptes a enfoncé le clou en évoquant « une offre de soins peu adaptée » en pédopsychiatrie, face « à une augmentation des symptômes anxieux et dépressifs, des détresses psychologiques et des idées suicidaires en France ». Fait rare, la juridiction ne demande pas une baisse des dépenses publiques. Elle préconise avant tout « une revitalisation du secteur entier » et « le renforcement de l'attractivité des métiers ».

Les Maisons de l'enfance sont prônées comme des solutions d'accueil de première ligne qui méritent d'être élargies. La Cour préconise enfin de développer les équipes mobiles et de liaison « pour éviter les hospitalisations aux urgences quand le patient est en crise ».

